

Crise de civilisation ?

Quelques observations

Jacques Cossart

Conseil scientifique d'Attac

De l'avis unanime des intervenants à ce colloque, cette crise de civilisation est bien la conséquence d'une crise du système capitaliste, particulièrement de sa phase néolibérale financiarisée. Cependant, comme l'indique Michel Husson, ce n'est pas la dérégulation financière qui a provoqué la crise mais bien le système qu'il décrit comme organisé autour de la baisse de la part des salaires et la montée des taux de profits; pour autant, l'accroissement des revenus du capital n'alimente pas l'investissement en proportion, contrairement à ce qui était observé au cours des Trente Glorieuses; ce désamour de l'investissement étant motivé par... le moindre rendement de celui-ci! Il va de soi, cependant, qu'il faut mettre en place au plus vite une rigoureuse régulation financière—en particulier en instaurant une taxe efficace sur les transactions financières—ne serait-ce qu'en raison des maux que la finance impose sur l'ensemble de la planète.

Si les politiques keynésiennes ont été jetées par les «responsables» politiques et économiques au tournant des années 1970-1980 c'est parce qu'elles avaient été jugées comme insuffisamment efficaces pour l'accumulation des profits. C'est alors que, dans les fourgons de Thatcher et Reagan, ont été imposées partout dans le monde la privatisation et la libéralisation tous azimuts. Pour bien montrer qu'avaient alors été trouvées la pierre philosophale de la vie économique, et ses propriétés universelles, un nom lui a été trouvé, le «Consensus de Washington» et un acronyme, TINA, chargé de persuader chacun qu'il n'y avait pas d'autre alternative. Les vénérables anciens comme Adam Smith ont été convoqués, souvent à tort au demeurant, pour attester le

fondement scientifique de la démonstration. Des théoriciens aux ardeurs évangélistes, alors en exercice, Friedrich Hayeck et son cadet Milton Friedman, ont été cités partout.

Les résultats étaient prévisibles et se sont matérialisés par les crises à répétition—plus d’une vingtaine recensée—jusqu’à l’apothéose de 2007 qui a failli emporter le système. On entend parfois avancer que, après tout, s’il faut une crise pour détruire ce système lourdement prédateur, qu’elle survienne ! Ce fut notamment le cas lors du récent sauvetage du système bancaire à grand renfort de fonds publics. C’est oublier que les crises sont d’abord, malheureusement, supportées par les plus vulnérables. On voit trop combien la dernière, déclenchée par les fameux *subprimes* étasuniens, a dramatiquement augmenté, partout dans le monde, les inégalités et leur cortège de désastres dont le milliard d’êtres humains souffrant de faim est le symbole emblématique.

Comment alors les États, les gouvernements et les institutions, tout acquis aux préceptes de l’économie de marchés financiarisés, ont-ils résolu la quadrature du cercle consistant à distribuer prébendes répétées aux propriétaires du capital sans toucher à leur fiscalité ? Simple : d’une part en augmentant la pression fiscale sur les autres catégories sociales, d’autre part en gonflant considérablement la dette publique (fin 2010 elle représente près de 100% du PIB étasunien et plus de 200% du PIB japonais). La fiscalité sur les riches n’ayant cessé de diminuer et, en tout premier lieu, le taux d’imposition des profits (au sein de l’Union européenne à 27, le taux moyen de l’impôt sur les sociétés—qui ne représente pas pour autant le taux réel—est passé de 39% en 1993 à 23% en 2010) alors que la crise conduisait à de massives interventions publiques, les États ont emprunté sur les marchés financiers. Tour de passe-passe magnifique puisqu’ainsi les riches voyaient en même temps leur contribution collective diminuer et leur rémunération augmenter sur les marchés financiers hautement sécurisés par les emprunts d’État.

Tel est le paysage dévasté que ces apprentis sorciers laissent aux peuples médusés. Encore n’est pas abordée ici la dégradation environnementale, pourtant considérable et parfaitement documentée et qui, une fois encore, pèse d’abord sur les plus fragiles, en particulier au Sud. Là aussi, c’est bien le capitalisme qui est en cause et non une quelconque fatalité. Dans la très rapide description du sous-investissement qui vient d’être rappelée, on conçoit parfaitement que les investisseurs capitalistes, de leur point de vue, ne vont pas investir dans des secteurs où il leur est si facile de laisser aller leur pratique usuelle, celle de l’usage des externalités négatives ; pourquoi donc diminuer les consommations énergétiques, améliorer les rendements alors qu’il est si aisé—et gratuit—de rejeter les gaz à effets de serre ?

Que faire ?

Mais alors, que faire ? Il va de soi que seuls les peuples seront en mesure d’imposer le « détricotage » de la pensée et de la pratique qu’exige la situation

dans laquelle se trouvent notre planète et sa population. Rien, en effet, n'a jamais été acquis, où que ce soit dans le monde, qui n'ait été arraché. Pour autant, il faut des outils pour atteindre le but. L'un de ceux-ci est vraisemblablement le bien public mondial (BPM). En tant que bien public, il s'agit d'un bien ou d'un service auquel les marchés sont interdits d'accès. Mondial, parce que ce n'est qu'à ce niveau que la justice et l'efficacité peuvent être atteintes. Ce n'est pas la place, ici, d'étudier en détail comment doivent fonctionner les BPM ; abordons-en, cependant, quelques-uns.

Il convient en premier lieu d'affirmer que ce sont les peuples qui doivent en arrêter la liste et qu'ils ne peuvent être gérés que par l'instance, aujourd'hui, la plus fondée pour ce faire, l'Organisation des Nations unies. Néanmoins, cette affirmation ne vaut pas quitus à l'ONU qui nécessite de profondes réformes. Dans la liste qui doit être arrêtée, on peut préjuger que les quelques BPM évoqués ici en feront partie¹.

La paix : s'il est un bien mondial, c'est bien celui-ci. On voit trop, particulièrement avec les forts mouvements qui se sont développés au Maghreb et dans plusieurs pays du Moyen-Orient depuis le début de l'année 2011, qu'elle est essentielle à la démocratie et à une vie acceptable pour les peuples. Elle ne saurait être laissée à l'initiative de quelques pays ou d'une quelconque OTAN. Seule l'ONU doit être celle qui peut dire l'intérêt mondial et adopter les dispositions en conséquence.

La sécurité alimentaire : la production et la distribution des denrées ne peuvent être laissées à la seule initiative privée et son cortège spéculatif qui participe, voire provoque, les crises que l'on sait et qui favorise grandement la faim dans le monde. La vague dévastatrice du Consensus de Washington a balayé tous les dispositifs de stabilisation à travers le monde. Pour n'être pas révolutionnaires, de telles « caisses de stabilisation » permettaient au paysannat des prévisions et, dès lors, participaient grandement à une production stabilisée. Les dérives qui ont pu être observées ne tiennent pas au principe de stabilisation mais à l'absence de contrôle adéquat qui, pour assurer sa mission, ne peut être assuré que par l'Organisation internationale.

La sécurité énergétique : elle est de même nature que la précédente, mais s'y ajoute la dimension des besoins et de l'efficacité énergétiques. Comment concevoir que le pétrole et le gaz jouissant d'une telle importance dans le monde et du « privilège » d'être le principal agent de production de gaz à effet de serre, lesquels concernent toute la planète, puissent être laissés au hasard de l'histoire géologique et de puissances financières, privées et publiques ? Au regard de l'intérêt et de la protection des 6,5 milliards d'êtres humains, quelle pourrait être la justification véritable que l'Arabie Saoudite, au prétexte qu'elle recèlerait 20% des réserves mondiales—avec, encore une fois, le soutien de quelques puissances financières privées ou des États-Unis—puisse dire l'alpha et l'oméga en matière énergétique mondiale ? Comment admettre

que les États-Unis soient à la fois le premier émetteur au monde de CO₂ et celui qui peut dicter la politique énergétique ? C'est ce l'on appelle un conflit d'intérêt, majeur de surcroît !

La santé : elle dépend, évidemment, de facteurs multiples ; de ce point de vue, l'indicateur d'espérance de vie à la naissance est totalement insuffisant pour en rendre parfaitement compte. Néanmoins il est capable de montrer les inégalités globales considérables qui existent, par exemple entre le milliard d'habitants des pays de l'OCDE disposant d'une espérance de vie à la naissance de plus de 80 ans tandis que celle du 1,1 milliard des pays dits à faible développement humain n'est que tout juste de 60 ans. De très nombreux facteurs entrent en ligne de compte. Mais quand on remarque que les premiers vivent sur un territoire qui consacre plus de 4000 dollars par habitant à la santé alors que celui des seconds ne peut y accorder que 66 dollars, on comprend aisément que, sans intervention extérieure, la seconde catégorie n'a pratiquement aucune chance de voir sa situation de santé s'améliorer. Il y va, certes, d'une exigence de justice sans laquelle tous les dangers s'accumulent mais, plus directement encore, si on remarque que la prévalence du VIH est 16 fois plus élevée en Afrique subsaharienne que dans les pays à revenus élevés, on comprend aisément que la lutte contre le sida dans les pays du Nord passe aussi par celle qui sera menée dans les pays du Sud.

L'éducation : la problématique se pose en termes comparables à ceux de la santé. Il est évident que les pays à faible développement humain dont 60% de la population adulte est illettrée ne pourront pas conduire leur développement comme peuvent le faire les pays du Nord.

Le climat : il n'est guère besoin de démontrer que la protection de notre environnement climatique est à la fois urgent et ne peut s'entreprendre qu'au niveau mondial. Quand on nous dit, par exemple, que la Chine a émis en 2010 plus de CO₂ que les États-Unis, il y a deux types de réactions. L'une consistant à demander à la Chine—en même temps qu'aux États-Unis, peut-on espérer—de baisser leurs émissions, l'autre, d'inscrire cette demande dans une démarche de BPM. On connaît la lenteur et la fragilité de la première. En revanche si, remarquant que la Chine est un très gros consommateur de charbon, pourvoyeur de gaz carbonique, en raison de son importante production de ciment et d'énergie électrique à partir de cette énergie primaire, il pourrait être tout à fait envisageable d'exiger de la Chine l'installation de centrales moins polluantes, le surcoût étant alors financé par la communauté mondiale puisque c'est elle qui en bénéficie autant que la Chine.

La monnaie et la stabilité financière : la monnaie doit être, pour partie, un bien public ; cela ne veut évidemment pas dire que celle que détiennent les divers agents économiques ne devrait plus leur appartenir ! C'est simplement, mais combien fondamental, la signification qu'elle ne doit pas servir à la spéculation ni au gonflement des profits. C'est pourquoi elle doit être supervisée,

y compris bien entendu pour sa création, par une autorité publique ; de surcroît celle-ci doit s'inscrire dans une coordination mondiale, là encore exercée sous l'autorité de l'ONU. Mondiale, parce que la monnaie circule à la vitesse de la lumière et se révèle être un instrument de spéculation particulièrement efficace. Il faut se rappeler que les transactions financières quotidiennes étaient évaluées en 2010 par la Banque des règlements internationaux à quelque 5 000 milliards de dollars !

L'accès à l'eau : bien qu'il s'agisse là d'un des objectifs du millénaire arrêtés il y a plus de 10 ans, près de 2,5 milliards d'habitants, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, n'ont pas d'accès personnalisé à l'eau ! On imagine les conséquences. Mais, au-delà de ce sinistre tableau, il convient d'observer que l'accès à l'eau constitue, pour des régions entières, une préoccupation majeure avec toutes les tensions que l'on imagine du point de vue de la paix.

Quelles ressources ?

Mais, dira-t-on, les ressources nécessaires pour faire face à ces besoins sont considérables ; où les trouver, alors même que les États se déclarent impécunieux ?

La première observation tient à l'exigence absolue de ne pas rester dans l'ordre actuel des choses. En effet si, comme aiment à le dire les économistes, on s'en tient au « toutes choses égales par ailleurs », rien ne sera possible. Les peuples doivent bousculer l'ordre des choses. Plutôt que de baisser les bras, on peut observer que toute l'histoire de l'humanité, jusqu'en ce début 2011, regorge d'exemples où les peuples sont parvenus à se libérer. Il ne s'agit pas de prétendre que c'est facile mais de remarquer que c'est possible, souvent dans des circonstances jugées jusque-là impossibles.

Il faut imposer des taxes nouvelles organisées au niveau mondial ; appelons-les taxes globales. On a vu, en effet, que les maux auxquels les BPM doivent s'attaquer sont mondiaux ; c'est donc bien à ce niveau qu'il convient d'intervenir. Plusieurs possibilités sont offertes, retenons en les trois principales.

Une taxe sur les transactions financières (TTF) : on ne revient pas ici sur les maux engendrés par les mouvements financiers qui ont été rappelés plus haut. Il faut une TTF qui vise à réduire sensiblement leur montant. On n'abordera ici ni la faisabilité, maintes fois démontrée, ni les taux à mettre en œuvre. Disons que les montants aisément accessibles varient entre 500 et 1 000 milliards de dollars par an.

Une taxe additionnelle uniforme sur les bénéficiaires des transnationales : les transnationales représentent un poids considérable dans l'économie mondiale. Le total des actifs qu'elles détenaient en 2009 était supérieur à 77 000 milliards de dollars² après avoir été multiplié par 13 au cours des 20 dernières années. Le PIB mondial de la même année était de quelque 60 000 milliards

de dollars ! On imagine la puissance et les pouvoirs qu'elles détiennent ainsi. Or, les profits de ces compagnies transnationales, en particulier les 150 plus importantes (comme la française Total qui sur les 5 dernières années a réalisé un bénéfice supérieur à 66 milliards €, dont 30 pour les actionnaires), sont en progression. Pour autant et comme rappelé plus haut, les taux d'imposition vont diminuant ; davantage encore pour l'impôt réellement acquitté—pour ses 60 milliards, Total, par exemple, n'a rien payé. . . Il faut instituer une taxe additionnelle substantielle et uniforme. Cette dernière caractéristique est importante pour éviter les évasions fiscales (rappelons que l'évasion et la fraude fiscale représentent au sein de l'Union européenne environ 250 milliards €). Les montants envisageables sont du même ordre de grandeur que pour la TTF.

Une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) : la grave question de la régulation climatique ne sera pas résolue par la seule fiscalité ; cependant, on ne comprendrait pas pourquoi il ne faudrait pas avoir recours à ce type d'instrument capable de produire, les premières années, plusieurs centaines de milliards de dollars par an.

Conclusion

On voit donc, après cette très brève esquisse, que des ressources considérables sont facilement à portée, sans difficulté technique. En revanche, le véritable obstacle est de nature politique ; c'est celui qui doit être levé grâce à l'action des citoyens. Les remarques que l'on entend souvent à propos du caractère décrété irréaliste de telles propositions, au prétexte qu'elles ne seraient pas viables puisque les deux premières disparaîtraient en même temps que leur éventuel succès, sont ou malveillantes ou stupides. Personne ne conteste, en effet, qu'elles visent à pallier les graves externalités négatives entraînées par le système. Rassurons les inquiets : celles-ci disparues, ce système sera autre ; de même les ressources collectives qu'il sera capable de générer !

Notes

- (1) Tous les chiffres donnés ici sont tirés des dernières statistiques disponibles de la Banque mondiale ou du PNUD.
- (2) Rapport mondial sur les investissements dans le monde (CNUCED WIR 2010).